



Vitry, le 23 décembre 2024

Assemblée Générale du 7 février 2025

Participation à l'Assemblée Générale et à l'Apéritif déjeunatoire

A l'issue de l'Assemblée Générale un apéritif déjeunatoire sera proposé aux adhérents. Une participation de 15 euros sera demandée à tous ceux qui souhaitent y prendre part.

*Nous invitons les personnes intéressées à nous retourner le présent bulletin avec le règlement avant le : **03 février 2025***

Je Participe à l'Assemblée Générale : oui: non:

NOM(S) :

Prénom(s) :

Nombre de personnes :

Je participe à l'apéritif : oui non

Nombre de personnes :

Cet apéritif sera préparé par des membres bénévoles du CA de l'ARPA. Si certaines personnes veulent participer (amuse-bouches sucrés ou salés).

Merci de cocher la case concernée

Amuse-bouches salés Amuse-bouches sucrés

Responsable du buffet. HUET Yvette 01 45 94 15 41 - 06 83 44 51 94

huetdy94@gmail.com .

Merci de votre participation.

Participation financière 15 € X =

Chèque à l'ordre de ARPA-Vitry